Créteil (94) : le squatteur immigré meurtrier fumeur de crack remis en liberté à cause des lenteurs de la justice. Amin a même obtenu du tribunal de Paris la condamnation de l'État à lui verser 1 500 euros.

12/12/2023 à 17h44



Un peu plus d'un an après le tragique décès d'Ali Hassanpour, son meurtrier présumé, Amin, a été remis en liberté, lundi 27 novembre, par la chambre de l'instruction de Paris. Ce squatteur iranien, âgé de 32 ans, est soupçonné d'avoir poignardé à mort, en novembre 2022 à Créteil (Val-de-Marne), son ami et compatriote avec lequel il se querellait pour une affaire d'argent.

Le trentenaire avait été mis en examen pour meurtre puis écroué. Et pourquoi a-t-il été libéré ? Parce que les magistrats du second degré estiment que ce tueur au couteau est victime des lenteurs et de la désorganisation de la justice.

Dans leur mémoire, ses avocats, Me Thierry Herzog et Arash Derambarsh, soulignent que le suspect « n’a pas été interrogé depuis sa première comparution » et estiment que sa détention n’est plus nécessaire à la bonne marche de l’information, comme l’avait écrit le JJD.

Le suspect de meurtre fait condamner l’État pour sa lenteur

D’une manière assez exceptionnelle, Amin a obtenu du tribunal de Paris la condamnation de l’État à lui verser 1 500 euros en raison des lenteurs de l’enquête arguant de « l’absence d’acte durant neuf mois, ce qui excède de trois mois, le délai raisonnable ». Une situation qui s’explique sans doute par le fait que trois juges d’instruction se sont succédé en douze mois sur ce dossier.

Titulaire d’une maîtrise universitaire en gestion, cet homme, sans femme ni enfant, est arrivé en France en 2015 et a obtenu le statut de réfugié politique en 2018. Son casier judiciaire était vierge au moment de son arrestation. Mais en janvier 2023, il a été condamné pour vol avec violence.

Son entourage le décrit comme un consommateur, d’alcool et de drogue, notamment du crack. Selon ses compatriotes, il s’était mis à écouler de faux billets, vendait des faux médicaments pour maigrir sur Internet et faisait du blanchiment pour trouver de l’argent.

www.leparisien.fr